

COMMISSION
ARBITRAGE
LIGUE BOURGOGNE
FRANCHE COMTÉ



TUTORIEL NOTE DE FRAIS

Rencontres Jeunes

SOMMAIRE

Répartition des désignations



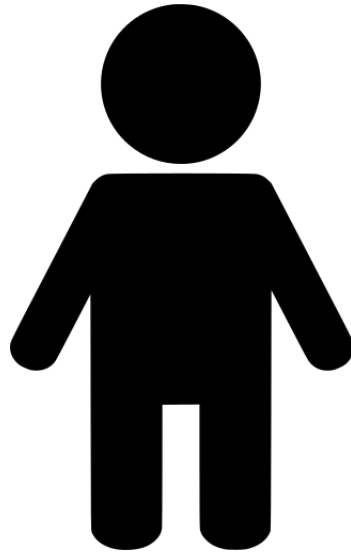
Explications des désignations



Défraiements



Répartition des désignations



Répartition des désignations

Niveau de jeu	Type de désignation
U18 Excellence F/M	Désignation nominative
U18 Promotion M/F + U18 Honneur M	Délégation club
U18 Honneur F	Club recevant
U15 Excellence M	Désignation nominative
U15 Excellence F	Délégation club
Autres niveaux U15 M/F	Club recevant
U13 M/F	Club recevant

Explications des désignations



Club recevant

L'arbitrage est assuré

par les JAJ (à défaut JA) du club recevant.

Délégation club

L'arbitrage est assuré

sur désignation club par la CTJAJ.

Les rencontres sont déléguées aux clubs
dans l'hand.

Désignation nominative

L'arbitrage est assuré

par un ou deux JAJ qui ont été désignés par la CTJAJ.

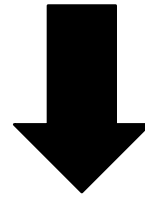
Les JAJ reçoivent leur convocation dans l'hand.

Défraiements



Défraiements

Si, pour la désignation club déléguée par la CTJAJ : Le club envoie 1 ou 2 JAJ mineur(s)



Pas de défraiement

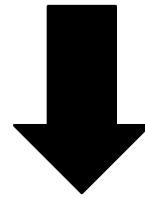
Défraiements

Si, pour la désignation club déléguée par la CTJAJ : Le club envoie 1 ou 2 JAJ mineur(s) ET qu'il(s) est/sont accompagné(s) par un **Accompagnateur de Jeunes Arbitres certifié**



Veillez à vous renseigner sur la Feuille De Match Electronique (FDME).

Veillez à être qualifié à la date de la rencontre.

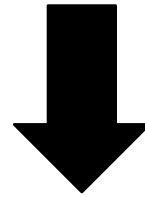


L'Accompagnateur de JAJ certifié est indemnisé à hauteur de 0,33 centimes du kilomètre.

Une fiche de remboursement devra parvenir à la CTA
5200000.CTA@ffhandb
all.net

Défraiements

Si, pour la désignation club déléguée par la CTJAJ : **Le club envoie 1 JAJ majeur**



L'arbitre doit renseigner
les frais sur la FDME

Indemnité de match

25€ U15

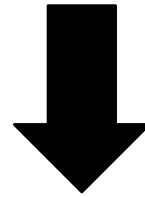
26€ U18

Frais kilométrique

0.33€/km

Défraiements

Si, pour la désignation club déléguée par la CTJAJ : **Le club envoie 2 JAJ majeurs**



L'arbitre doit renseigner
les frais sur la FDME

Indemnité de match

25€ U15

26€ U18

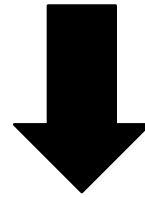
Frais kilométrique

0.33€/km

Un seul arbitre
peut être
indemnisé

Défraiements

Si, pour la désignation club déléguée par la CTJAJ : **Le club envoie 1 JA**



L'arbitre doit renseigner
les frais sur la FDME

Indemnité de match

25€ U15

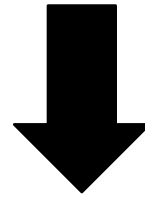
26€ U18

Frais kilométrique

0.33€/km

Défraiements

Si, pour la désignation club déléguée par la CTJAJ : **Le club envoie 2 JA**



L'arbitre doit renseigner
les frais sur la FDME

Indemnité de match

25€ U15

26€ U18

Frais kilométrique

0.33€/km

Un seul arbitre
peut être
indemnisé

Feuille de remboursement - ACCOMPAGNATEUR JAJ -

LIGUE DE BOURGOGNE
FRANCHE COMTE DE HANDBALL
19 rue Alain Savary – 25000 - BESANÇON
Mail : 5200000.cta@ffhandball.net

Tél : 03-81-88-56-03

**JUSTIFICATIF DE REMBOURSEMENT DE FRAIS DE DEPLACEMENT
SELON BAREME EN VIGUEUR**

DATE : HEURE : LIEU :
RENCONTRE : / DIVISION :

NOM ET PRENOM DE L'ACCOMPAGNATEUR JA :

CLUB :
ADRESSE :
CODE POSTAL :
VILLE :

JEUNE ARBITRE 1	JEUNE ARBITRE 2	SIGNATURE AIA
NOM :	NOM :	
PRENOM :	PRENOM :	
CLUB :	CLUB :	
ADRESSE :	ADRESSE :	
CODE POSTAL :	CODE POSTAL :	
VILLE :	VILLE :	

INDEMNITES KILOMETRIQUES ACCOMPAGNATEUR JA Kms x 0.28 € = €
Kilométrage total effectué A/R (base GoHand)

TOTAL A REMBOURSER = €

Cette fiche est à renvoyer à l'adresse mail : 5200000.CTA@ffhandball.net

Les arbitres et l'accompagnateur soussignés déclarent sincères et véritables les informations contenues dans la présente note de frais.
L'accompagnateur de JA est une personne majeure et **obligatoirement LICENCIÉE**. Il devra s'inscrire sur la FDME dans la case de Accompagnateur
Ecole d'Arbitrage et y faire figurer ses frais de déplacements ci-dessus dans la case prévue à cet effet.